

Étude sur la place et le rôle des auteurs et des compositeurs sur le marché européen du streaming

Septembre 2022

Conduite par :



Commandée par :



Points clés

1. Le marché du streaming aujourd'hui



Le streaming est la principale manière d'écouter de la musique

Aujourd'hui, le streaming est la forme d'engagement musical la plus prisée par les consommateurs et son développement constitue une excellente opportunité pour les auteurs et les compositeurs.

Depuis leur lancement en 2006, les services de streaming ont régulièrement étoffé leurs offres. Certains sont disponibles en tant que service seul, tandis que d'autres sont intégrés à d'autres services et plateformes. De nouvelles fonctionnalités ont été conçues pour attirer de nouveaux consommateurs.

Qui plus est, tous ces services musicaux fournissent un immense catalogue musical accessible à tout moment, n'importe où et sur n'importe quel support.

Cet accès simplifié et facilité à un vaste catalogue a été rendu possible grâce aux sociétés d'auteurs. Ce sont des partenaires naturels des services de streaming et elles ont joué un rôle important dans leur expansion pour lancer et développer leurs activités.



... mais les revenus générés sont toujours trop faibles pour les créateurs

Malgré des améliorations à la fois dans la qualité et la diversité des offres et en dépit du nombre grandissant d'utilisateurs de ces services, la rémunération des auteurs reste trop faible et la valeur qu'ils apportent à ce marché n'est pas suffisamment reconnue.

Cette problématique soulève de sérieuses inquiétudes chez les auteurs, les compositeurs et les éditeurs de musique

du monde entier et menace la pérennité et la diversité culturelle du marché.

Chaque acteur de la chaîne de valeur a un rôle à jouer pour faire du streaming une économie d'avenir pour l'ensemble de l'industrie.

Des actions ciblées au niveau de l'UE pourraient être nécessaires pour améliorer cette situation.

Pourquoi une étude Gesac ?

Le débat sur l'équité au sein d'un marché du streaming en constante expansion gagne du terrain partout dans le monde, en mettant l'accent principalement sur la répartition des revenus entre les labels et les interprètes ou sur les modèles de répartition des revenus de ces services comme le User Centric Payment System (UCPS) ou d'autres types de modèles.

Le Gesac a souhaité que cette étude intègre un examen complet du marché, y compris sur la façon d'augmenter la part des revenus pour toutes les parties concernées, et de comprendre à la fois les besoins et les attentes des auteurs, compositeurs et de leurs sociétés. Soient, ceux qui créent les chansons qui alimentent l'économie du streaming.





C'est le mode dominant d'écoute de la musique :

68 %

des modes d'écoute de musique se font en streaming [1]

78 %

des consommateurs déclarent écouter la musique en streaming [2]

524 millions

d'utilisateurs de services musicaux par abonnement [3]

Une offre en expansion :



Croissance exponentielle de l'offre : il y a aujourd'hui plus de 70 millions de titres disponibles sur les services de streaming [4]

8 millions

Il y a environ 8 millions d'artistes sur Spotify [5]. Le marché voit également un nombre croissant d'auteurs-compositeurs impliqués dans la plupart des chansons à succès qui contribuent à la réussite financière des services de streaming [6]



Amélioration de la qualité de l'offre, avec un son haute résolution, un plus grande facilité d'utilisation, une meilleure connectivité, une interopérabilité et de nouvelles fonctionnalités.

Au détriment des créateurs et de la création dont la valeur ne fait que baisser :

9,99

La tarif initial de 9,99 (en euros, en dollars ou en livres sterling) fixé en 2006 n'a jamais augmenté.



Le revenu moyen par utilisateur (ARPU) ne cesse de diminuer depuis 15 ans.



Les services de streaming offrent des versions gratuites (financées par la publicité) très complètes qui restent le premier choix de la plupart des consommateurs. Ces offres gratuites génèrent beaucoup moins de revenus que les abonnements payants (environ 10 fois moins).

[1] Rapport IFPI 2021 « Engaging With Music »

[2] Rapport IFPI 2021 « Engaging With Music »

[3] Numéros du 2^e trimestre 2021 publiés par MIDl

[4] Article « Malbeconomics » de Will Page

[5] Selon les chiffres de 2022 de Spotify

[6] Magazine Music Week

Problèmes structurels d'équité et de diversité :

93 %

93 % des artistes présents sur Spotify ont moins de 1 000 auditeurs mensuels [7]

≠

Problèmes d'ordre structurel :

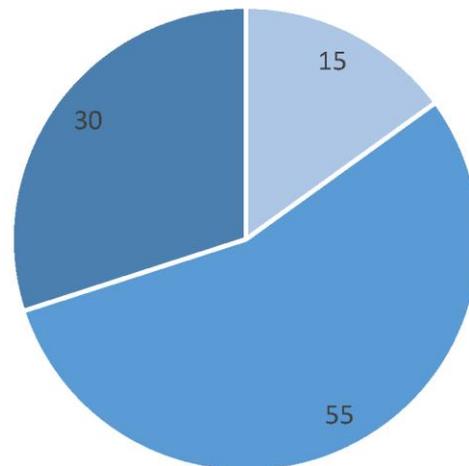
- les faux artistes et les "ghost writers"
- la fraude au streaming
- la Payola [8] et les autres pratiques coercitives



Le manque de transparence des algorithmes utilisés par les services de streaming affecte la découvrabilité [9] musicale et la diversité culturelle.

Répartition actuelle des revenus :

La répartition actuelle des revenus issus du numérique suggère que 30 à 34 % du prix payé par les abonnés est conservé par le service de streaming puis, sur les 70 % restants, 55 % reviennent aux labels et interprètes et 15 % à l'auteur-compositeur et à l'éditeur musical [10]



■ Auteurs/éditeurs ■ Labels/interprètes ■ Services de streaming

[7] Selon les chiffres de 2022 de Spotify

[8] Paiement fait par une maison de disques à une plateforme de streaming pour qu'elle diffuse en priorité les morceaux qu'elle édite afin d'en augmenter l'exposition et les streams

[9] Capacité d'un contenu à être repéré en ligne par un internaute qui n'en faisait pas expressément la recherche

[10] Rapport de la commission DCMS - Parlement britannique 2021

2. Principales conclusions de l'étude

Comme le souligne cette étude, plusieurs raisons expliquent pourquoi le marché du streaming ne parvient actuellement pas à accroître de manière significative les revenus des créateurs. Trois problèmes principaux doivent être résolus pour créer un écosystème musical qui placerait les créateurs au premier plan :



Asymétrie entre les objectifs des services de streaming et les aspirations des auteurs et compositeurs

L'objectif principal de la plupart des services de streaming est d'augmenter leur base d'utilisateurs et, dans certains cas, de vendre d'autres services ou appareils liés à leur offre musicale (par exemple, des équipements audio Apple, un compte Amazon Prime ou des appareils d'assistance à domicile). Dès lors, les choix commerciaux des services rendent le marché du streaming incapable d'assurer la valorisation économique de la création en générant des revenus suffisants pour les auteurs et les compositeurs, et ce malgré leur base d'utilisateurs croissante.

Tout d'abord, la plupart des services de streaming proposent des offres **gratuites financées par la publicité très complètes**. Ces offres constituent le premier choix de la plupart des consommateurs en raison de leur commodité et gratuité, et ce bien que les revenus générés par ces versions non-payantes soient environ 10 fois inférieurs à ceux des abonnements payants. Ces services ne motivant pas suffisamment leurs clients à souscrire à des abonnements payants, les offres gratuites à très faible revenu deviennent de fait l'usage majoritaire.

Ensuite, en ce qui concerne les abonnements payants, les frais d'abonnement individuels de 9,99 (en euros, en dollars ou en livres sterling) fixés en 2006 n'ont jamais augmenté, malgré la croissance exponentielle de la qualité, du nombre de chansons et du confort d'utilisation des services de streaming. Ajoutant à cela la réduction de l'ARPU (revenu moyen par utilisateur) via plusieurs offres promotionnelles et familiales, et la progression de l'inflation, **la valeur d'un abonnement par utilisateur a considérablement diminué au cours des 15 dernières années**.

Il en résulte une baisse générale de la valeur de la musique, ce qui ne facilite pas la croissance des revenus, qui reste, au demeurant, l'une des principales préoccupations des auteurs et compositeurs.



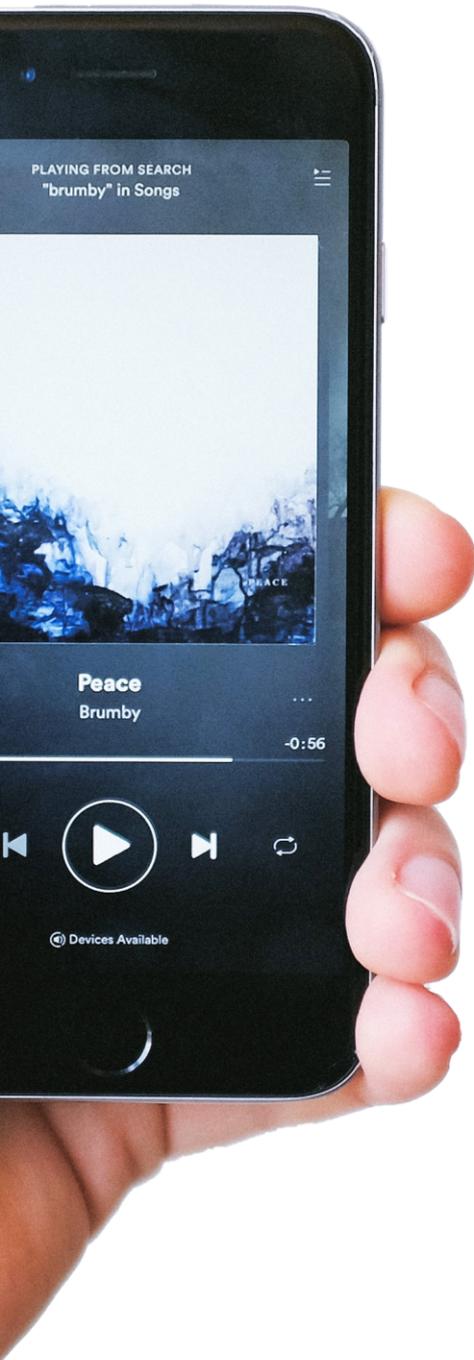


Problèmes structurels d'équité et de diversité culturelle sur le marché du streaming

Le marché actuel du streaming, axé sur les titres à succès, se traduit par un système pyramidal, dans lequel un petit nombre de chansons captent une grande partie de l'auditoire. Par exemple, **57 000 artistes représentaient 90 % des streams mensuels de Spotify en mars 2021**. Selon les chiffres de 2022, **93 % des artistes de Spotify ont moins de 1 000 auditeurs mensuels**. L'utilisation d'algorithmes et les difficultés d'accès aux playlists les plus populaires exacerbent ce phénomène.

En outre, les défaillances de longue date des plateformes de streaming sur des sujets opérationnels, comme la « fraude au streaming », les « ghost-writers et les faux artistes », les « Payola », les « œuvres libres de droits » ainsi que d'autres pratiques coercitives aggravent la situation de nombreux créateurs professionnels. La disponibilité massive de contenus est éclipsée par le fait que ces services ne sont pas tenus d'assurer la visibilité et la découvrabilité de répertoires plus diversifiés, en particulier en ce qui concerne les œuvres musicales européennes.

L'étude recommande plus de transparence concernant l'utilisation des algorithmes, ainsi que la promotion de la diversité culturelle sous ses différentes formes – notamment en ce qui concerne les genres musicaux, les langues et l'origine des interprètes et des auteurs-compositeurs – par d'éventuelles actions politiques au niveau de l'UE.



Déséquilibre systémique dans la répartition des revenus

La croissance des services de streaming a stimulé l'industrie de la musique, mais a surtout profité aux acteurs de la musique enregistrée plutôt qu'aux auteurs et compositeurs. Selon un récent rapport de la commission parlementaire britannique, pour plusieurs raisons structurelles et économiques, la répartition des recettes provenant de la musique en streaming profite actuellement aux propriétaires des droits d'enregistrement sonore. L'étude plaide en faveur d'un meilleur partage de la valeur générée par l'économie du streaming entre toutes les parties prenantes. Par ailleurs, elle estime **qu'après avoir répondu à la nécessité de faire croître le chiffre d'affaires global et résolu les déséquilibres et dysfonctionnements systémiques inhérents à l'exploitation actuelle des plateformes en ligne, les auteurs et compositeurs devraient bénéficier plus favorablement du succès commercial de ce marché en croissance**.

3. La voie à suivre : un marché du streaming plus viable et centré sur l'auteur

Après avoir minutieusement analysé les différents obstacles du marché, cette étude se concentre sur trois points qui résument les aspirations des auteurs et des compositeurs, chacun nécessitant un ensemble unique de politiques ou d'actions pour créer un écosystème musical plus viable et plus performant :



Une meilleure reconnaissance

Les services peuvent développer des fonctionnalités assurant la promotion des auteurs et leur favorisant une meilleure exposition grâce à des outils dédiés.

En parallèle, les autorités de l'UE pourraient aider le secteur de la musique **en promouvant et en exigeant des**

indicateurs de diversité et des outils de suivi relatifs à la taille, à la découvrabilité et à l'écoute effective des répertoires de niche et des auteurs européens sur ces services en ligne, ce qui nécessiterait, en premier lieu, une plus grande transparence dans l'utilisation des algorithmes de ces derniers.



Une meilleure rémunération

Le marché du streaming est suffisamment mature pour évoluer et permettre **une croissance significative des revenus pour les créateurs et les titulaires de droits en augmentant le chiffre d'affaires**, grâce à des modèles de tarification plus réalistes axés sur le marché et au déploiement de services à valeur ajoutée. Les services de streaming pourraient définir des modèles de tarification variables en fonction de leurs nouvelles fonctionnalités et prendre des mesures pour motiver davantage leur large base d'utilisateurs à s'orienter vers des modèles d'abonnement payants.

Les créateurs doivent avoir les moyens de se protéger contre les pratiques coercitives et les systèmes de Payola.

Un ensemble de bonnes pratiques pourrait contribuer à garantir que les créateurs ne soient pas contraints

d'accepter une rémunération plus faible ou inexistante et que les obligations et standards européens ne soient pas contournés. En outre, des études approfondies au niveau de l'UE pourraient être conduites pour évaluer de manière plus approfondie l'impact des différents modèles de répartition des revenus sur la rémunération des créateurs.

Quand le chiffre d'affaires du streaming augmentera, la répartition des revenus alloués aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique au sein de cette part supplémentaire devrait évoluer de manière significative et en un sens plus équitable.

Mieux rémunérer les créateurs reste une priorité absolue pour toute action visant à lutter contre l'injustice qui subsiste dans ce marché numérique.



Une meilleure identification et déclaration des données

Des campagnes de sensibilisation pour les auteurs-compositeurs permettraient de mieux comprendre la **valeur des données relatives à leurs créations musicales** et d'améliorer l'inclusion de standards telles que l'ISWC dans les systèmes des services de streaming. **Des rapports précis et plus transparents des services de streaming et des fournisseurs de services de partage de contenus en ligne** sont désormais des obligations

juridiques en vertu du droit de l'UE qui doivent être correctement mises en œuvre par les États membres et contrôlées par la Commission européenne. **L'UE peut également jouer un rôle** dans l'amélioration et l'utilisation plus large des technologies de gestion des données en allouant des ressources aux projets des organismes de gestion collective par exemple.

Pour un marché du streaming plaçant les créateurs au premier plan

Les 3 obstacles :

- 1) Asymétrie entre les objectifs des services de streaming et les attentes des auteurs et compositeurs
- 2) Problèmes structurels d'équité et de diversité culturelle du marché du streaming
- 3) Déséquilibre systémique dans la répartition des revenus

3 pistes :

Reconnaissance

- Outils de visibilité et de découvrabilité des auteurs
- Fonctions de recherche ciblées et cliquables pour les auteurs et leurs œuvres
- Égalité d'accès au marché
- Transparence sur le fonctionnement des algorithmes
- Promouvoir et garantir la diversité culturelle
- Promouvoir les œuvres européennes

Rémunération

- Augmenter les revenus avec des modèles de tarification et d'abonnement variables
- S'assurer que les auteurs profitent plus favorablement de l'augmentation des revenus des plateformes de streaming
- Corriger le transfert de valeur
- Définir de meilleures pratiques pour mettre fin aux :
 - systèmes de Payola
 - pratiques coercitives
 - ghost-writers et faux artistes
 - à la fraude au streaming

Identification

- Inclure les données dès la création
- Sensibiliser les créateurs et les titulaires de droits à l'importance des données
- Faire correspondre l'ISWC avec l'ISRC
- Stricte obligation de déclarer correctement, en particulier pour les plateformes UGC (User Generated Content)
- S'assurer des crédits, de l'attribution et du droit moral des créateurs



Le Gesac regroupe 32 sociétés d'auteurs dans l'Union européenne, en Islande, en Norvège et en Suisse. À ce titre, nous défendons et promovons les droits de plus d'un million de créateurs et de titulaires de droits dans les domaines de la musique, des œuvres audiovisuelles, des arts visuels et des œuvres littéraires et dramatiques.

**www.authorsocieties.eu
@authorsocieties
secretariatgeneral@gesac.org**

**Rue Montoyer 23
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 511 44 54**